



NATIONS
UNIES



CONVENTION-CADRE SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Distr.
GENERALE

FCCC/IDR.1(SUM)/BUL
5 mai 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

RESUME

du

RAPPORT DE L'EXAMEN APPROFONDI DE LA COMMUNICATION NATIONALE

de la

BULGARIE

(Le texte intégral du rapport (en anglais seulement) est publié
sous la cote FCCC/IDR.1/BUL)

Equipe d'examen :

M. Tibor Takács, Hongrie
M. Wilfred D. Kipondya, Tanzanie
M. Markus Maibach, Suisse
M. Dennis Tirpak, secrétariat de la CCNUCC, coordonnateur

Egalement disponible sur la Toile (<http://www.unfccc.de>)

Résumé

1. La Bulgarie a ratifié la Convention le 16 mars 1995 et le Secrétariat a reçu la première communication nationale de la Bulgarie le 11 mars 1996. L'examen approfondi de la communication nationale a été réalisé entre septembre 1996 et mai 1997 et a été marqué par une visite à Sofia, du 1er au 4 octobre 1996.
2. Bien que certaines réformes économiques aient été lancées en 1989, jusqu'en 1991 presque tous les secteurs étaient contrôlés par l'Etat et le processus de libéralisation et de privatisation a été plutôt lent. Depuis qu'elle est passée à l'économie de marché, la Bulgarie a dû affronter le problème qu'a soulevé une profonde récession économique qui s'est traduite, de 1989 à 1993, par une diminution de 25 % du produit intérieur brut (PIB). Comme dans la plupart des pays en transition, l'évolution de l'économie a entraîné une diminution non négligeable du niveau des émissions de dioxyde de carbone liées à l'énergie. De manière générale, les émissions de gaz à effet de serre ne devraient pas commencer à augmenter à court terme et il est vraisemblable qu'elles se maintiennent bien au-dessous des niveaux de l'année de référence fixée pour la Bulgarie (1988). En raison essentiellement du fléchissement de l'économie et de la situation qui prévaut dans le pays, la Bulgarie devrait normalement parvenir à son objectif déclaré qui consiste à ne pas dépasser le niveau d'émissions de gaz à effet de serre de l'année de référence en l'an 2000.
3. Se référant à l'article 4.6 de la Convention, la Bulgarie a choisi 1988 comme année de référence plutôt que 1990 comme l'avait recommandé la Conférence des Parties. Toutefois, pour pouvoir établir des comparaisons, le niveau des émissions atteint en 1990 est également indiqué dans la communication nationale. Le total des émissions de gaz à effet de serre en 1988 équivaut à 141 347 gigagrammes (Gg) de CO₂. Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) représentent le plus fort pourcentage, à savoir 68,5 % de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre. Le méthane (CH₄) représente 24,5 % et l'oxyde nitreux (N₂O) seulement 7 %. Les émissions de ces trois gaz imputables au secteur de l'énergie ne représentent que 72 % de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre et, au sein du secteur de l'énergie, les émissions de gaz liées à la consommation de combustible représentent 92 % de l'ensemble des émissions. Des estimations préliminaires font apparaître qu'à l'époque de la visite, l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre avait baissé de 36 % par rapport à 1988.
4. Parmi les mesures d'ores et déjà prises concernant les changements climatiques, les plus importantes sont fondées sur la loi relative à la protection de l'environnement adoptée en 1991 et amendée en 1992. Il s'agit là d'une loi globale qui définit les responsabilités des organes gouvernementaux aux plans tant national que local en ce qui concerne la protection de l'environnement. La loi sur l'air pur englobe, elle, une série d'ordonnances visant à réduire les émissions et à fixer les niveaux de la pollution atmosphérique. Ces ordonnances, dont certaines sont encore à l'état d'étude, devraient permettre de traiter de questions telles que l'octroi des licences, la réglementation des émissions des grandes installations fixes et la mise en place d'un système national de contrôle de la qualité de l'air.

5. La stratégie énergétique nationale adoptée par les pouvoirs publics en 1995 vise à faire en sorte qu'il soit fait un usage rationnel des sources énergétiques nationales et importées, des systèmes énergétiques existants et des autres ressources du secteur de l'énergie. La Bulgarie fait appel à des instruments de planification très peu onéreux pour établir un ordre de priorité applicable à ses futures capacités de fourniture d'énergie. L'ordre de priorité établi en fonction des divers cas de figure devrait permettre, en premier lieu, de rénover les installations existantes, puis de construire les nouvelles installations destinées à remplacer la centrale thermique de Maritza (2 x 230 MW et unité de désulfuration) et l'achèvement de la centrale nucléaire de Belene (2 x 600 MW), dont la construction a été gelée en 1990 en raison d'un manque de moyens financiers. Pour ce qui est du potentiel à long terme des sources d'énergie renouvelables en Bulgarie, le Ministère de l'énergie estime qu'il est de 5 % des sources renouvelables (y compris l'énergie hydroélectrique). Bien que l'application de la nouvelle loi relative à l'efficacité énergétique ait été reportée, nombre de règles existantes applicables à l'efficacité sont considérées comme appropriées. Les pouvoirs publics se sont d'ores et déjà dotés de règles et de normes applicables à la consommation d'énergies spécifiques, aux procédés de combustion, aux appareils électriques ainsi qu'au chauffage et à l'isolation de l'espace. Des renseignements sur les normes en vigueur ont été fournis au cours de l'examen et, en particulier, une vaste documentation a été mise à la disposition de l'équipe sur les normes en vigueur en matière d'isolation des bâtiments. En raison de la situation économique et sociale dans laquelle se trouve la Bulgarie, l'équipe a été informée que les autorités avaient des difficultés à libéraliser les prix du chauffage et de l'électricité étant donné que le coût estimatif pour la société en serait par trop élevé.

6. Les trois scénarios utilisés dans les projections étaient le scénario de référence, le scénario d'atténuation et le scénario de la politique énergétique. Le scénario de référence, plus ou moins courant, englobe toutes les politiques et toutes les mesures introduites avant 1993. Le scénario d'atténuation ou scénario d'efficacité énergétique suppose une restructuration macro-économique, le recours à de nouvelles technologies permettant de réaliser des économies d'énergie et une restructuration du secteur de l'approvisionnement en énergie. Au titre du scénario d'atténuation, on s'attend à un accroissement des investissements étrangers et à un endettement à moyen terme (par rapport au PIB et en chiffres absolus) en raison de l'importation de technologies nouvelles. Le scénario de la politique énergétique est compatible avec les objectifs à long terme du secteur bulgare de l'énergie tel qu'il est défini dans la stratégie énergétique nationale. Ces trois scénarios ont été projetés sur la période 1992-2020 pour l'oxyde de carbone (CO₂), tandis que les scénarios de référence et d'atténuation ont été projetés pour l'oxyde nitreux (NO₂), le méthane (CH₄), le monoxyde de carbone (CO), l'oxyde d'azote (NO_x) et les composés organiques volatils (COV) autres que le méthane. D'après les résultats des projections faites pour les divers scénarios, la Bulgarie parviendra à son objectif de ne pas dépasser en l'an 2000 le niveau des émissions de gaz à effet de serre enregistré en 1988. Toutefois, les projections font apparaître une augmentation plus rapide des émissions après l'an 2000 et, même dans le cas du scénario d'atténuation, les émissions devraient atteindre le niveau de l'année de référence d'ici 2020.

7. Les initiatives prises en vue de conserver la surface forestière et de maintenir le niveau élevé de la capacité d'absorption des puits sont considérées comme un aspect crucial de l'adaptation future de la Bulgarie aux changements climatiques. La stratégie adoptée par les pouvoirs publics dans le secteur forestier, sous la forme, notamment, du projet de stratégie de développement forestier, vise à cultiver les zones forestières de manière propre à permettre une adaptation aux effets du climat et une limitation de ces effets. Toutefois, une législation récente autorise la privatisation d'une certaine partie des forêts de l'Etat. Etant donné l'ampleur de la surface forestière de la Bulgarie, soit plus de 3 500 millions d'hectares, la vulnérabilité des forêts aux changements climatiques présente un intérêt considérable. Les résultats d'études récentes font apparaître que la végétation forestière devrait être vulnérable aux changements climatiques prévus imputables à un doublement des niveaux d'émissions d'oxyde de carbone (CO₂). Les études qui ont été faites montrent que le doublement attendu des émissions de CO₂ devrait avoir des effets non négligeables sur la production agricole. Les deux principales cultures de Bulgarie, à savoir le maïs et le blé, devraient en pâtir, le rendement du maïs pouvant diminuer de 30 % et celui du blé de 17 %.

8. La Bulgarie retient avec intérêt l'idée d'activités exécutées conjointement et la mise en oeuvre conjointe d'engagements en tant que moyen efficace de réduire de manière rentable l'ensemble des émissions tout en facilitant le processus de transfert de technologie tant vers les pays en développement que vers les pays en transition.

9. La recherche climatologique est axée sur les variations climatiques et leurs effets, la constitution de bases de données climatologiques, l'amélioration des systèmes de suivi et d'observation du climat et de l'environnement et l'analyse et l'optimisation de l'utilisation du temps et du climat comme ressources naturelles. Ces activités englobent diverses études et divers programmes tels que les études relatives à la vulnérabilité et à l'adaptation, la sécheresse dans la péninsule des Balkans, l'élévation du niveau de la mer et l'application et la vérification des modèles ayant trait aux comportements climatiques et aux effets des changements climatiques.
